



EXPO DESSIN – ACT ART – HALLE NORD – ETE 2010

Le dessin est une technique et un art consistant à représenter visuellement, en deux dimensions, personnages, paysages, objets ou idées, par des formes et des contours. Le mot s'est écrit indifféremment dessein ou dessin, impliquant la notion d'intention, de projet, jusqu'au XVIIe siècle. Le dessin est un des premiers moyens d'expression de l'humanité, il peut être très simple ou revêtir des formes extrêmement complexes.

Le terme dessin désigne à la fois l'action de dessiner, le résultat de cette action, ou dans un sens figuré, l'organisation des traits constitutifs ou des éléments d'un objet quelconque.

Définition du dessin dans le cadre de cette exposition :

Représentation grâce à un crayon, une plume, un stylo, un fusain, une craie, etc. sur du **papier, carton, etc.** et des techniques relatives à ces représentations, motif, élément graphique, contour, ligne, etc. Non numérique

Proposition

Appel à participation aux artistes de la Fédération act-art par le biais de leur association pour une exposition collective de 6 semaines sur le dessin. Cette exposition présentera des travaux dits de « dessin » (cf définition) dessins préparatoires, croquis, esquisses, etc

Date

du jeudi 8 juillet au dimanche 22 août 2010

Horaire

Ouverture pendant la période estivale établie du mardi au dimanche de 15h00 à 20h00 *Lors d'événements ponctuels, ouverture maximum jusqu'à 22h.*

Organisation

Chaque association s'occupe en amont de ses membres artistes qui participent à l'exposition.



www.visarte-geneve.ch

L'association Visarte Genève demande à tous ses membres qui veulent participer de bien vouloir:

- 1/ remplir le document ci-joint (fiche technique) lisiblement avant le dépôt des oeuvres.
- 2/ déposer les oeuvres et la fiche technique le vendredi 21 mai 2010 dès 14h à la Villa Dutoit.

Annexe

Fiche technique des oeuvres à remettre à Renée Furrer et Xavier Cardinaux à la Villa Dutoit le 21 mai, lors du dépôt des oeuvres.

xcardinaux@gmail.com

DESSIN – ACT ART – HALLE NORD du jeudi 8 juillet au dimanche 22 août 2010

Un pourcentage de 30% est perçu par Act Art sur les ventes.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Email :
N° de mobile :
Membre de l'association :

Il n'y a pas de limite de taille ni de nombres d'œuvres... (mais... !)

Chaque œuvre doit être confiée à Visarte avec toutes les références inscrites au dos au crayon à papier, soit : le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre ou « sans titre », la technique et l'année de réalisation et son prix.

Chaque œuvre doit être remise non encadrée dans une protection plastique transparente.

Œuvre n°..... Dimension :
.....
Titre : Technique :
Année : Prix :

Œuvre n°..... Dimension :
.....
Titre : Technique :
Année : Prix :

Œuvre n°..... Dimension :
.....
Titre : Technique :
Année : Prix :

Œuvre n°..... Dimension :
.....
Titre : Technique :
Année : Prix :

L'artiste précise ci-dessous la manière dont il souhaite que ses œuvres soient exposées si elles font l'objet d'un accrochage au mur (scotch, épingles, pinces à dessin, gommettes, etc.) :

.....
.....
.....
.....
Genève, le : Signature :

Si nécessaire vous pouvez augmenter la liste en faisant copié/collé dans le document